

# AE ODDO AVENIR EUROPE

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA dans les produits Allianz Excellence, Allianz Excellence Plan, Allianz Exclusive, Allianz Expertise, Allianz Privilège et Allianz Retirement. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectés au contrat.

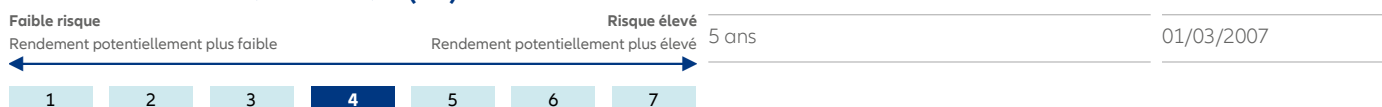
Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) > Documents > Documents d'informations clés.

## POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français ODDO BHF Avenir Europe.

Le FCP investit dans des actions européennes de sociétés à moyennes et petites capitalisations ayant leur siège social au sein de l'Union Européenne ou d'un pays européen appartenant à l'OCDE. Il a vocation à être investi en permanence en actions et vise une appréciation du capital dans la durée. Il sélectionne en priorité des sociétés parmi les plus performantes en Europe, cycliques ou non cycliques, qui ont souvent un rayonnement international, à un prix jugé attractif eu égard à leurs perspectives à long terme.

## INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le FCP investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

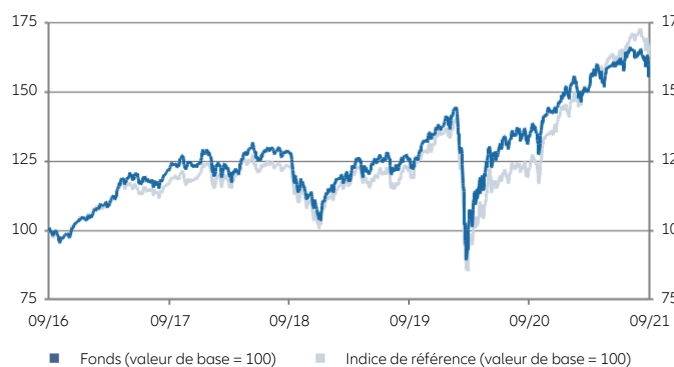
Le FCP présente un niveau de risque élevé dû à sa stratégie d'investissement en actions de pays de l'Espace Economique Européen ou de pays européens membres de l'OCDE, à hauteur de 75% minimum de son actif.

## PERFORMANCE<sup>1</sup>

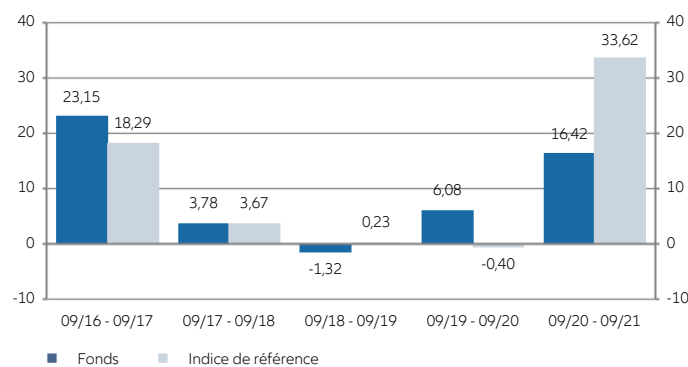
30/09/2021	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2016	2017	2018	2019	2020	VNI*
Fonds	6,98%	-4,59%	-2,51%	1,84%	16,42%	21,86%	6,81%	55,75%	9,27%	3,51%	20,51%	-14,42%	28,66%	6,33%	69,90 €
Indice de référence	16,23%	-4,32%	1,23%	7,38%	33,62%	33,39%	10,08%	63,57%	10,34%	0,82%	16,38%	-14,30%	30,60%	4,40%	

\*valeur nette d'inventaire par unité

### EVOLUTION VNI SUR 5 ANS<sup>1</sup>



### PERFORMANCE ANNUELLE (%)<sup>1</sup>



## INDICATEURS DE RISQUE/RETURN\*

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-3,27	-1,07
Alpha (%)	-0,17	0,00
Bêta	0,89	0,89
Coefficient de corrélation	0,97	0,96
Ratio d'information	-0,65	-0,24
Ratio de Sharpe	0,40	0,64
Ratio de Treynor	0,08	0,11
Tracking error (%)	5,00	4,51
Volatilité (%)	18,21	15,04

## MORNINGSTAR RATING™

ODDO BHF Avenir Europe



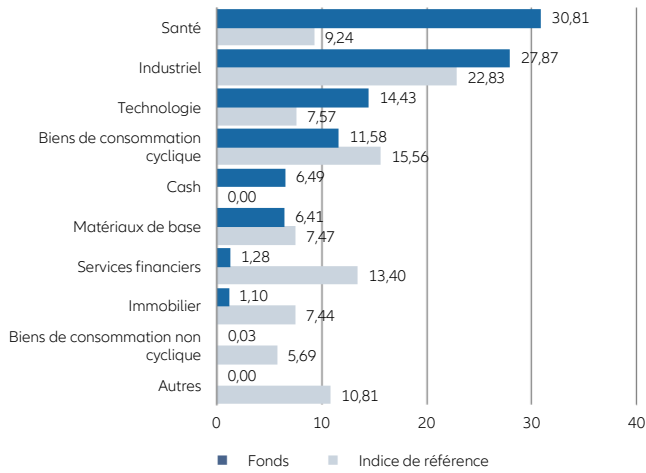
Rating sur une échelle de 1 à 5 au 30/09/2021. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base d'une moyenne pondérée des performances sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10% des mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10% du bas du classement reçoivent 1 étoile. Lisez également la note de bas de page « © 2020 Morningstar, Inc. » au bas de la dernière page de ce rapport.



\* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

## STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS INTERNE

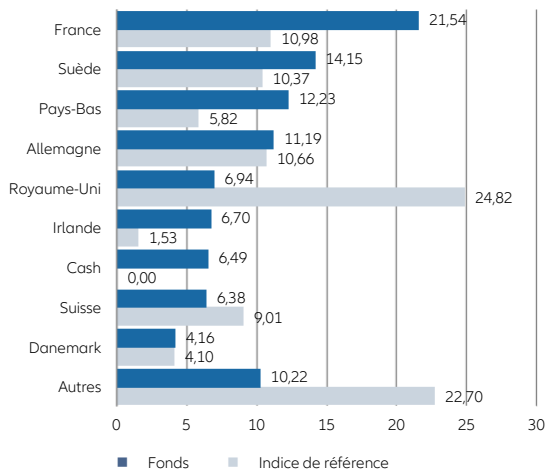
### Répartition sectorielle (%)



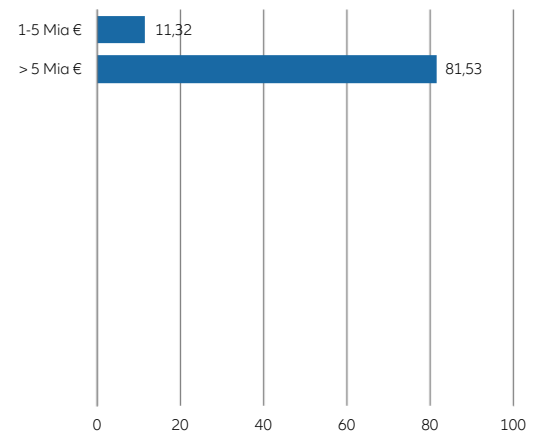
### Principaux titres (en % de la valeur de marché)

Skf Ab-B Shares	5,90
Icon Plc	5,82
Michelin (Cgde)	5,75
Getinge Ab-B Shs	4,60
Stmicroelectronics Nv	4,18
Asm International Nv	3,57
Alstom	3,56
Gn Store Nord A/S	3,56
Worldline Sa	3,32
Safran Sa	3,06
<b>Total</b>	<b>43,32</b>

### Répartition géographique (%)



### Répartition par capitalisation (%)



## ATOUTS

- + Profiter du dynamisme des actions européennes de petites et moyennes capitalisations sur la durée d'investissement recommandée.
- + Une sélection rigoureuse et pérenne de titres par les équipes de gestion s'appuyant sur une connaissance approfondie des sociétés.

## RISQUES

- Pertes en capital potentielles dues à la volatilité des marchés actions et aux variations des cours des PME, plus marquées à la hausse comme à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations.

**INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT**

Indice de référence	MSCI Europe Smid EUR NR
Société de gestion	ODDO BHF Asset Management
Date de création	25/05/1999

**GESTIONNAIRES DE FONDS**

Pascal Riégis, Grégory Deschamps, Frédéric Doussard & Sébastien Maillard

**COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE**

Le marché des actions européennes a été gagné par le doute dans le courant du mois de septembre et a clôturé sur des notes négatives de -3,41% pour l'indice Euro Stoxx 50 NR, -3,08% pour l'indice DJ Stoxx 50 NR ou -4,32% pour l'indice MSCI Europe Smid Cap NR.

Après avoir été longtemps désirée, l'inflation est en passe de devenir le principal sujet de préoccupation. Sa poussée est spectaculaire et elle se généralise. Les tensions, d'abord ressenties sur certains composants électroniques, se sont vite répandues aux transports, à l'énergie, à certaines matières premières et parfois aux coûts salariaux, au point de dessiner une nouvelle tendance. Si l'on pouvait penser que cette vague se dégonflerait une fois passée la première traction du train de la reprise de l'économie post-Covid, son ampleur est telle qu'elle pourrait menacer le pouvoir d'achat avec pour conséquence, soit un essoufflement de la reprise, soit une hausse généralisée des salaires et l'enclenchement d'une spirale inflationniste durable.

Les Banques Centrales, qui avaient jusqu'ici communiqué sur le caractère transitoire de la poussée inflationniste, infléchissent leur discours. La FED indique réévaluer l'échéancier de la normalisation de sa politique monétaire, d'abord en ralentissant le rythme des achats d'actifs, puis par une hausse graduelle des taux directeurs.

Dans ce nouveau contexte, les opérateurs de marché oscillent entre plusieurs scénarii, ce qui se retrouve dans les disparités sectorielles. Seuls deux secteurs sont parvenus à dégager un consensus en leur faveur : la banque (+3,7%) et l'énergie (+9,8%). Si l'automobile et les voyages sont restés proche de l'équilibre, tous les autres secteurs étaient en baisse, et particulièrement les produits de base (-8,4%), la construction (-6,6%), la technologie (-6,6%) et l'immobilier (-8,6%).

Compte tenu des incertitudes à court terme, qui ne semble toutefois de nature à faire dérailler la reprise économique, nous gardons inchangée notre politique d'investissement, tournée vers des entreprises mondiales, créatrices de valeur quel que soit le cycle, avec un management de qualité.

**CHANGEMENTS IMPORTANTS**

Au 2 janvier 2014, Oddo Meriten Asset Management a adapté l'indice de référence de ce fonds. Jusqu'au 02/01/2014 l'indicateur de référence était HSBC Smaller Europe (+UK) Net TR EUR.

En date du 3 mai 2018, le nom du fonds sous-jacent Oddo Avenir Europe a été modifié et devient ODDO BHF Avenir Europe.

**REMARQUES IMPORTANTES**

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) > Liens directs > Valeurs d'inventaire des fonds d'investissements (branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux : Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be), [www.allianz.be](http://www.allianz.be). Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances : Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as), [www.ombudsman.as](http://www.ombudsman.as). Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

© 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations, (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées et (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Le FCP dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par ODDO BHF Management, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SAS au capital de 9.500.000 €. R.C.S. (registre de commerce) 340 902 857 - Paris. 12, boulevard de la Madeleine - F-75440 Paris Cedex 09, France - Tél. : +33 1 44 51 85 00. [www.am.oddo-bhf.com](http://www.am.oddo-bhf.com)



**Votre Courtier**  
Votre meilleure  
Assurance

